



Angers, le 16 mai 2025

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **Lancement de la campagne de votation citoyenne sur le devenir de l'îlot Savary**

Des dépliants, intégrant un bulletin de vote et des informations sur l'organisation de la votation citoyenne, vont être distribués dans les boîtes aux lettres des habitants de l'îlot Savary à partir du lundi 19 mai prochain. Le 2 juin, plusieurs panneaux d'informations seront également installés dans le quartier. Le vote, qui proposera aux habitants de choisir entre deux scénarios d'aménagement, aura lieu entre le 16 et le 20 juin 2025.

Depuis 2014, une démarche a été engagée par la Ville d'Angers, en concertation avec les habitants du quartier de l'îlot Savary, pour réfléchir au réaménagement des lieux. Cette réflexion a pour but d'imaginer une nouvelle configuration de l'îlot Savary, moins enclavée, plus verte et plus ouverte sur la ville.

En 2022, après la réalisation d'études pré-opérationnelles dans le quartier, une « maison du projet » ouvre ses portes au 38 bis avenue Pasteur, pour recueillir la parole des habitants. En parallèle, trois réunions publiques sont organisées pour les tenir informés de l'avancée du projet.

A l'issue de ce travail 5 choix concrets sont annoncés :

- 46 logements seront déconstruits pour créer 3 ouvertures ;
- 260 logements sociaux vont être rénovés ;
- Une augmentation de 50% de la végétalisation du quartier ;
- Création d'une nouvelle place publique ;
- Aménagement de nouvelles voies vélos et piétonnes.

En 2024, de nouvelles concertations sont menées avec les habitants pour adopter la version définitive du projet. Deux scénarios de réaménagement se dégagent de ces concertations et sont présentées par Christophe BECHU, Maire d'Angers, lors d'une réunion publique dans le quartier, le 20 mars dernier.

### **Les habitants invités à décider de l'avenir de leur quartier entre le 16 et le 20 juin 2025**

Désormais, la phase de concertation citoyenne entre dans sa dernière ligne droite, avec l'organisation d'une votation citoyenne entre le 16 et le 20 juin prochain, durant laquelle les habitants sont invités à choisir entre ces deux scénarios.

Les habitants pourront retrouver le détail de ces deux propositions, sur des dépliants qui leur seront adressés dans leurs boîtes aux lettres à partir du 19 mai prochain ou sur des panneaux d'informations installés dans le quartier, dès le 2 juin 2025.

Pour voter, les habitants pourront déposer leur bulletin, reçu dans le dépliant distribué le 19 mai, à la « maison du projet » du 38 bis avenue Pasteur ou bien le donner aux agents de la Ville d'Angers qui viendront faire du porte-à-porte entre le 16 et le 20 juin 2025.

Quant au calendrier de l'opération, celui-ci prévoit un début de chantier en 2026 avec les travaux de raccordement l'îlot au réseau de chaleur urbain et les démolitions des 46 logements, permettant la création de 3 ouvertures. Suivront ensuite les aménagements des espaces publics et la rénovation des logements pour une livraison de l'ensemble à la fin de l'année 2029.

